

nehs apporte une réponse industrielle au défi de la généralisation de la télémedecine



LE GROUPE NEHS

nehs, anciennement MNH Group, est issu d'une histoire profondément ancrée dans le secteur hospitalier et dans les valeurs mutualistes.

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers, est née en 1960 de la volonté de Directeurs d'hôpitaux de se doter de tous les moyens pour assurer le bien-être des agents hospitaliers et de garantir l'accès aux soins pour tous.

L'univers de la santé est en constante évolution et connaît bouleversements, nouvelles avancées et contraintes.

Pour répondre à ces enjeux, nehs a choisi une diversification en se structurant autour de 5 univers métiers dédiés aux acteurs du monde de la santé : L'assurance, la banque, les services industriels, le digital, les médias et les prestations intellectuelles.

nehs est animé depuis ses origines par des valeurs mutualistes de solidarité et de partage au service de l'engagement social. nehs a été créé pour répondre aux préoccupations des acteurs du monde de la santé et de leurs agents avec pour volonté d'aider les professionnels de la santé et du social à rester centrés sur leur cœur de métier : le soin et le bien-être du patient.

Aujourd'hui, nehs rassemble 5 600 collaborateurs, réunit 1 200 000 clients adhérents, protège 1 000 000 de personnes dans le secteur de la santé, sert 600 établissements de santé et 90 000 libé-

raux et réalise 1,3 milliard d'euros de chiffre d'affaires.

ACETIAM, une entité du groupe nehs, est un acteur historique et reconnu en télémedecine.

NEHS ET LA TÉLÉMÉDECINE

Dans un contexte de profonde recomposition de l'offre de soins, d'augmentation considérable et durable du poids des pathologies chroniques, conjugué à de fortes contraintes budgétaires et de démographie médicale, la télémedecine devient chaque jour un peu plus une alternative crédible et fiable pour répondre à la fois aux enjeux de santé publique et d'aménagement du territoire.

Cette nouvelle pratique médicale permet en effet d'imaginer de nouvelles formes de prise en charge des patients, d'autoriser l'accès aux soins et à l'expertise et de fluidifier les parcours de soins.

Jusqu'à lors, la télémedecine ne s'est développée en France que par la volonté farouche de quelques pionniers visionnaires et de porteurs de projet motivés agissant par sens de l'intérêt général au bénéfice de leurs patients. Bien que son utilité ait été prouvée, cette télémedecine n'a pu se généraliser faute de ressources humaines et financières pérennes, contrairement à d'autres pays qui ont vu très tôt dans la télémedecine une réponse aux enjeux de leur système de santé.

Depuis peu, la télémedecine fait partie intégrante du parcours de soins du patient avec la mise en œuvre du remboursement par l'Assurance maladie de la téléconsultation depuis le 15 septembre 2018 et de la téléexpertise depuis le 10 février 2019.

Cette entrée récente de la télémedecine dans le droit commun avec le remboursement de certains actes, ouvre des perspectives de généralisation même si certains jugent ces avancées encore timides et très encadrées.

UNE RÉPONSE INDUSTRIELLE AU DÉFI DE LA GÉNÉRALISATION DE LA TÉLÉMÉDECINE

La conviction forte de nehs est qu'il est nécessaire d'apporter une réponse industrielle au défi de la généralisation de cette nouvelle forme de pratique médicale via des solutions plus simples, efficaces et économiquement abordables.

Pour ce faire, ACETIAM, a décidé d'investir d'importants moyens humains et matériels pour se doter d'une plateforme nationale de télémedecine de deuxième génération opérée en mode SaaS, tout en s'appuyant sur son réseau national ACETIAM Connect qui interconnecte plus de 500 établissements équipés de solutions de télémedecine ACETIAM.

En juillet 2018, à l'issue d'une procédure d'appels d'offre ouvert à la concurrence à laquelle sept industriels ont répondu, le GCS Sesan a attribué à ACETIAM le nouveau marché de la plateforme de télémedecine ORTIF 2nde Génération (Outil Régional de Télémedecine pour l'île de France). ORTIF 2nde Génération s'appuie sur la plateforme nationale de télémedecine opérée par ACETIAM et bénéficie du réseau national ACETIAM Connect pour les échanges avec les établissements Hors Ile de France.

Le 11 décembre 2018, 161 structures adhérentes à ORTIF 2nde Génération et représentant un volume de près de 10 000 actes



mensuels ont été migrées vers la nouvelle plateforme de télémédecine opérée par ACETIAM, dont : l'AP-HP, la très grande majorité des centres hospitaliers publics et centres de lutte contre le cancer, l'ensemble des 15 groupements hospitaliers de territoire (GHT) d'Île-de-France compte au moins un établissement utilisateur d'ORTIF en 2019, de nombreux établissements de santé privés qu'ils soient à but lucratif ou non, plus de soixante EHPAD, plusieurs dizaines de centres de santé, l'ensemble des unités de soin ambulatoire en centre pénitentiaire, des professionnels de santé libéraux et l'Agence de la Biomédecine.

UNE PLATEFORME DE TÉLÉMÉDECINE DE DEUXIÈME GÉNÉRATION

La plateforme de télémédecine ACETIAM de deuxième génération est agréée hébergement de données de santé et est opérée en 24/7. Elle comprend l'intégralité des services et des solutions techniques permettant aux 10 000 utilisateurs des solutions de télémédecine ACETIAM de couvrir plus de 50 spécialités médicales et une très grande variété d'usages dans le champ du sanitaire, du médico-social et de l'ambulatoire libéral.

Près de 70 % des composantes technologiques de cette plateforme sont nouvelles et le périmètre fonctionnel a été considérablement élargi pour accompagner l'évolution des pratiques et accueillir de nouveaux usages.

Le périmètre fonctionnel de cette nouvelle plateforme est très large : il comprend notamment l'échange et la visualisation de données telles que des documents (comptes rendus...), des vidéos, des images médicales en coupe, des courbes d'EEG et d'ECG, des lames d'anapath, des visioconférences, des échanges synchrones de données biomédicales, la facturation à l'assurance maladie, la messagerie instantanée entre professionnels de santé ou encore l'exploitation des données.

LE RÉSEAU NATIONAL ACETIAM CONNECT

Le réseau national ACETIAM Connect couvre notamment l'ensemble des CHU, des CRLCC et la majorité des centres hospitaliers français en métropole et dans les DOM / TOM et leur permet d'échanger de l'imagerie et de réaliser des prises en charge en télémédecine.

Ce réseau permet notamment à 155 établissements d'associer de l'imagerie médicale au dossier Cristal de régulation des greffes de l'Agence de Biomédecine.

Par ailleurs via ce réseau, plus de 85 Centres Hospitaliers font

appel au service de téléinterprétation en radiologie opéré par ACETIAM pour le compte des télé radiologues de TMF (Télémédecins de France).

PLUS DE 850 000 DOSSIERS ONT ÉTÉ ÉCHANGÉS EN 2018 SUR CE RÉSEAU QUI NE CESSE DE S'ÉTENDRE. EN L'ESPACE DE SEULEMENT 2 MOIS, CE SONT PLUS DE 50 NOUVELLES ADHÉSIONS, DONT DES STRUCTURES MÉDICO SOCIALES, DES HÔPITAUX ET CLINIQUES PRIVÉS.

DES USAGES EN TÉLÉMÉDECINE AU SERVICE DES PARCOURS PATIENT

La plateforme de télémédecine ACETIAM a été conçue initialement pour la neurologie dans le cas de la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux et des urgences neurochirurgicales. Quand un patient est victime d'un AVC, les médecins doivent très vite déterminer s'ils doivent pratiquer ou non une thrombolyse et éventuellement transférer le patient vers une unité de neuroradiologie interventionnelle en vue d'une thrombectomie. Les professionnels de santé peuvent accéder au contexte clinique du patient ainsi qu'à son IRM ou son scanner, et l'évaluer à distance via la solution de visio consultation intégrée à la plateforme. Une prise de décision rapide permet de minimiser les lésions cérébrales du patient et d'améliorer ses chances de survie et sa future qualité de vie.

D'autres usages ont depuis été développés. La solution facilite par exemple la prise en charge et le suivi des patients polyhandicapés ou autistes. Ainsi, lorsqu'un enfant autiste doit consulter un spécialiste exerçant dans un hôpital extérieur, il peut être déstabilisé, voire traumatisé, par un déplacement en ambulance. La téléconsultation permet au neuro-pédiatre de le voir évoluer dans son environnement quotidien et émettre un avis plus fiable tout en donnant l'opportunité aux aidants de participer aux rendez-vous médicaux de l'enfant.

L'accès aux soins est aussi facilité en évitant les déplacements risqués ou contraignants de certains patients. Pour les personnes se trouvant en prison, cette solution est utilisée pour pratiquer des téléconsultations en dermatologie et en pré-anesthésie sans qu'il soit nécessaire de transférer les détenus. Pour les personnes âgées en EHPAD, le médecin généraliste peut aussi orienter un patient vers un spécialiste afin qu'il bénéficie d'une expertise médicale à laquelle il ne pourrait facilement accéder sans un déplacement lourd et complexe à organiser. Le patient peut ainsi être pris en charge avant que sa situation médicale ne s'aggrave.

De par sa polyvalence, la solution s'intègre dans des actions et politiques publiques de santé. Par exemple, l'ARS Île-de-France l'utilise pour le dépistage régional organisé de la rétinopathie diabétique, l'organisation régionale du plan national AVC et la permanence régionale de neurochirurgie. La solution est aussi utilisée dans la régulation nationale des greffes avec l'Agence de la Biomédecine. Elle est par ailleurs souvent mobilisée en soutien aux services d'urgence en prévision d'événements publics pouvant générer des risques sur les personnes.

LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2019

Le lancement de la téléconsultation directe avec le patient a été l'un des axes prioritaires de début d'année 2019. Depuis mars, plusieurs établissements de santé utilisent cette solution pour des consultations de suivi à distance dans des spécialités telles que la gastroentérologie, la psychiatrie, les addictions, le suivi du cancer de la prostate, la neurologie, la rhumatologie, l'infectiologie, la mucoviscidose, la pédiatrie, le suivi des maladies génétiques rares, gynéco-chirurgicale, la chirurgie plastique et reconstructive, le suivi anténatal. Ce nouvel usage est plébiscité à la fois par les professionnels de santé et par les patients.

Des évolutions de la solution seront proposées régulièrement tout au long de l'année 2019 avec pour objectif d'accélérer le développement des usages en télémédecine.

L'AMBITION DE NEHS EST DE DÉMOCRATISER LA TÉLÉMÉDECINE POUR QU'ELLE S'INSCRIVE DANS LA MÉDECINE DU QUOTIDIEN.